



Nouvelles des vergers



Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

Mission chevêche en Bas-Rhin

Mes premiers contacts avec la chevêche remontent à mon enfance, alors que j'étais déjà intéressé par tout ce qui touche à la nature : j'avais eu la chance de pouvoir en observer deux qui se répondaient, de jour, dans des vieux saules, près d'un vignoble qui appartenait à mon grand-père. Peu de temps après, alors que nous avons emménagé dans la maison que venaient de construire mes parents en bordure d'agglomération, j'ai été réveillé par des cris nocturnes : c'étaient également deux chevêches, qui s'étaient perchées sur la balançoire du voisin, et que j'ai pu observer discrètement à travers les volets.

Une dizaine d'années plus tard, de retour en Alsace après quelques années passées hors de la région, j'ai acheté un verger de plein champ à l'abandon, avec le double objectif de récolter des fruits et de faire une action concrète pour l'environnement. A la fin d'une journée de plantation qui s'est prolongée jusque tard dans la soirée, j'ai eu le bonheur d'entendre chanter la chouette aux yeux d'or. Ce n'était pas dans le verger, mais près des premières maisons du village voisin. Peu importe, elle était présente, c'était le plus important pour moi.

C'est donc tout naturellement que j'ai répondu à la même époque, en 1987, à

l'appel de la LPO pour participer à un recensement de l'espèce à grande échelle. J'ai ensuite suivi régulièrement un secteur d'une quinzaine de communes autour de mon verger ; et c'est avec une grande tristesse que je voyais sous mes yeux les populations s'effondrer d'année en année. D'où la nécessité qui me semblait évidente de poser des nichoirs pour aider les couples qui restaient. Malheureusement, la plupart de ces nichoirs sont restés dans un premier temps vides. Mais les efforts ont fini par payer, et à la fin des années 90, la tendance a commencé à s'inverser. Les villages que je suivais retrouvaient les uns après les autres leurs couples de chevêches.

C'était bien sûr motivant après toutes ces années de déception. J'ai alors intensifié la pose des nichoirs, et décidé de m'investir

encore plus pour l'espèce. J'ai pris en charge pour la LPO la coordination du suivi à l'échelle du Bas-Rhin, à l'instar de ce qui se faisait dans le Haut-Rhin, précurseur en la matière. Le fort capital de sympathie que suscite la chevêche auprès des naturalistes nous a permis de constituer une équipe d'une cinquantaine de personnes qui procèdent à des recensements annuels, participent aux chantiers de construction de nichoirs, ainsi qu'à leur pose et à leur suivi. JMB



Jean-Marc Bronner lors du placement d'un nichoir

Les chauves-souris des vergers à hautes-tiges

Les chauves-souris sont des espèces mystérieuses de par leur activité essentiellement nocturne et leur discrétion.



Sérotine commune
(*Eptesicus serotinus*)

© Markus Nolf, wikipedia.org

Ces petits mammifères volants sont cependant présents dans une grande variété de milieux, allant des combles de nos bâtiments aux arbres creux des forêts en passant par les cultures extensives et les vergers à hautes-tiges. Leur cycle biologique les amène à fréquenter des habitats différents selon la période de l'année (hibernation, transit, parturition, chasse) et chaque espèce présente des exigences écologiques et une technique de chasse propre qui restreignent fortement le panel de milieux favorables disponibles. Les vergers à hautes-tiges peuvent être fréquentés par plusieurs espèces de chauves-souris qui, en plus d'y trouver le couvert, y trouvent parfois le gîte ! Ces milieux sont le territoire de chasses pour la Sérotine commune, l'Oreillard roux, la Noctule de Leisler, la Noctule commune et le murin de Bechstein qui trouvent leurs proies de la strate herbacée à la cime des arbres.

La principale source de nourriture pour les chauves-souris de nos régions est l'entomofaune : Papillons, moustiques, mouches, scarabées, et autres insectes constituent des mets de choix pour ces

mammifères nocturnes. Chaque espèce de chauve-souris présente cependant un régime alimentaire particulier et est plus ou moins spécialisée dans sa technique de chasse. Ainsi les vergers peuvent constituer une ressource alimentaire pour plusieurs espèces de chauves-souris. Les espèces dites « glaneuses » iront ramasser les insectes non volants ou posés sur les hautes herbes et sur les feuilles des arbres alors que les espèces qui chassent en vol feront de multiples acrobaties pour se saisir des papillons, moustiques et autres insectes volant à toutes les hauteurs entre le sol, la canopée et jusqu'à plusieurs centaines de mètre de hauteur.

Une faible diversité ou une faible biomasse d'insectes constitue l'un des facteurs limitant la présence de chauves-souris dans les vergers. Cette pauvreté en entomofaune résulte généralement de l'absence de strate herbacée ou de sa faible diversité, elle-même due à des fauches trop régulières et précoces ou à des traitements phytosanitaires. De la même manière, le traitement des fruits contre les insectes restreint fortement

la biomasse de l'entomofaune présente, poussant parfois les chauves-souris à désertier les vergers à hautes-tiges pour chercher des zones de chasse plus riches. Les différentes méthodes de gestion et d'exploitation des vergers influencent indirectement la présence de chauves-souris, qui peuvent pourtant s'avérer être de précieuses alliés pour les agriculteurs ou les particuliers qui récoltent les fruits. En effet, bien que les chauves-souris soient sélectives concernant les insectes qu'elles consomment, elles savent aussi tirer profits d'une source de nourriture abondante, cela même si la proie concernée s'écarte un peu de son menu habituel. Différents chiroptérologues dans différentes régions de France s'accordent aujourd'hui à dire, photos et analyses de guano à l'appui, que les chauves-souris sont des auxiliaires de cultures très intéressants. Plusieurs espèces ont été observées concentrant leurs efforts de chasse sur des émergences d'insectes ravageurs et diverses études ont déjà chiffrées le service écosystémique rendu par les chauves-souris dans les cultures.

Plus encore qu'un réservoir alimentaire, les vergers à hautes-tiges comportent des arbres fruitiers qui peuvent en vieillissant constituer des gîte prisés par les chauves-souris. Une cavité créée suite à la chute d'une branche ou creusée par un pic, un morceau d'écorce décollée ou une branche fendue peuvent s'avérer favorables à l'accueil des chauves-souris. Celles-ci peuvent s'y abriter seules ou s'y regrouper, les occuper pour leur léthargie hivernale, de manière ponctuelle en transit ou même y mettre bas et y élever les jeunes. En règle générale une colonie de chauve-souris utilise tout un réseau de gîtes plus ou moins éloignés les uns des autres et sont fidèles à leurs gîtes d'années en années. La raréfaction des vieux arbres et des cavités naturelles associées constitue également un facteur limitant au maintien des populations de chauves-souris.

LT



Vue du compost de l'extérieur.
En rouge, le trou d'envol qui ne doit pas être
totalement recouvert de végétation.

Jonas Leuenberger

Renforcement de la population de Huppe en Alsace : une nouvelle technique

Dans le piémont vosgien, des nichoirs ont été incorporés dans les murs en pierres sèches ou installés dans les cabanes viticoles. Depuis quelques années, en parallèle, des nichoirs en bois ont été intégrés dans des composts.

Depuis des années, Bruno Frey œuvre avec succès au soutien à la population de Huppe fasciée dans le vignoble autour de Rouffach, au pied des Vosges (Cf. brèves).

Outre l'amélioration des biotopes par des travaux de débroussaillage, la création d'espaces ouverts, la restauration de murs de pierres sèches et le soutien aux prairies maigres fleuries, il parvient notamment à favoriser l'espèce par l'installation de nichoirs à Huppe incorporés dans les murs de pierres sèches. Grâce à ces mesures, leur population a considérablement progressé.

Bruno a, cependant, à plusieurs reprises, identifié des endroits appropriés sans qu'il y ait présence de murs de pierres sèches ce qui l'a amené à tester de nouvelles techniques dans le cadre du programme chevêche trinational BirdLife - LPO. L'une d'entre elles donne de bons résultats depuis environ 3 ans : l'installation de nichoirs en bois dans les composteurs.

Il installe des caisses en bois dans des composteurs réalisés en structure bois. Ces caisses sont placées au fond du tas de compost partiellement vidé et nettoyé, et ensuite recouvertes idéalement de branchages.

« Si la caisse est recouverte de déchets verts (produits de tonte/déchets organiques domestiques) au lieu de branches, elle pourrait plus rapide-

ment », explique Bruno Frey.

Afin d'augmenter encore la durée de vie du nichoir, son couvercle est recouvert de carton goudronné.

Un trou d'entrée doit être percé dans la caisse en bois ainsi que dans la structure en bois du composteur à environ 20 cm au dessus du sol. C'est pourquoi il est important, conseille Bruno Frey, de veiller à ce que le trou ne s'obstrue pas et ne soit pas masqué par la végétation.

En 2019, 13 couples de Huppe fasciée ont niché dans des nichoirs en composteur produisant 66 jeunes à l'envol ! Grâce à cette technique, la population de Huppe fasciée peut être davantage soutenue au pied des Vosges et probablement aussi dans d'autres régions, même en l'absence de murs de pierres sèches ou de cabanes de vignes. BF et JL



Jonas Leuenberger

Nichées chevêche dans le périmètre du projet 2003-2019

Année Région/Observatrices et observateurs

	Haut-Rhin (F) B. Scaar & Groupe Chevêche Sundgau	Lörrach (D) F. Preiss AG Athena	Ajoie (CH) A. Brahier D. Crelier N. Apolloni
2003	min. 15 C	14 C 33 - 36 J	min. 13 C J: k. A.
2004	17 C ca. 42 J 1 Nap	15 C 44 - 46 J	13 C 31 J
2005	22 C min. 40 J 2 Nap	22 C 70 J	min. 14 C 34 J
2006	26 C min. 36 J 6 Nap	29 C min. 56 J	16 C 33 J
2007	32 C min. 77 J 14 Nap	30 C min. 70 J	20 C 48 J
2008	36 C min. 77 J 29 Nap	30 C min. 63 J	18 C 21 J
2009	50 C min. 96 J min. 29 Nap	24 C 41 J	20 C 30 J
2010	61 C min. 139 J 45 Nap	20 C 43 J	min. 18 C min. 44 J
2011	69 C min 145 J 43 Nap	24 C 61 J	min. 17 C 49 J
2012	78 C 168 J 41 Nap	23 C 88 J	22 C min. 44 J
2013	80 C ca. 120 J 59 Nap	25 C 36 J	19 C 30 J
2014	84 C ca. 175 J 56 Nap	20 C 50 J	20 C min 34J
2015	89 C 194 J 68 Nap	23 C min 55 J	26 C min 64 J
2016	95 C min. 200 J 77 BmN	26 C min. 60 J	30 C 85 J
2017	101 C min. 240 J 85 BmN	27 C min. 74 J	30 C min. 54 J
2018	98 C min. 220 J 81 BmN	28 C min. 58 J	29 C min. 48 J
2019	102 C min. 220 J 85 BmN	Env. 35 C min. 80 J	30 C min. 51 J

C = couples

J = jeunes

BmN = nichées en nichoir anti-prédation

2019 : une très bonne année pour la chevêche. Le nombre de couple est stable ou en légère augmentation et la plupart des chevêches n'ont pas souffert de la faim et ont survécu à l'hiver.

Un nouveau projet de conservation transfrontalier

En janvier 2019 a débuté un nouveau programme transfrontalier destiné à mettre en œuvre des mesures de protection pour 6 espèces menacées sur la zone Ramsar du Rhin supérieur; ce projet durera 3 ans financé à 50% par l'Union Européenne, mobilisera un vaste réseau d'acteurs.

Il fait suite au projet conduit entre 2016 et 2018 par le LPO Alsace, l'ILN1 et le NABU2, dans le cadre du projet baptisé « Ramsar Rhinature/Ramsar/Artenschutz ». Dans ce projet, 22 espèces présentes sur l'ensemble de la zone du Rhin supérieur (de Bâle à Lauterbourg), labellisée Ramsar3, avaient été étudiées. Ces études ont permis de dégager, pour chaque espèce, côté allemand et côté français, les protocoles de suivi utilisés, les mesures de conservation existantes, les menaces qui pèsent sur elles, etc. Parallèlement, un annuaire et un organigramme binationaux des acteurs intervenant sur le secteur avaient pu être établis.

Le nouveau projet transfrontalier, nommé « Ramsar Biodiversité/Ramsar Biodiversität », auquel participent en outre BUFO4 et le GEPMA5, repose sur l'analyse de ce travail

et se déclinera cette fois la mise en œuvre d'actions concrètes de protection, permettant la pérennisation et le développement de 6 espèces choisies parmi les 22 initialement étudiées : le Vanneau huppé, la Sterne pierregarin, le Râle d'eau et la Chevêche d'Athéna pour les oiseaux, le Murin de Bechstein pour les mammifères et la Rainette verte pour les amphibiens. Création de dépressions humides ou de mares, mise en place de radeaux gravillonnés, extension de roselières, installation de nichoirs spécifiques, amélioration du milieu de reproduction, sont quelques exemples de mesures qui seront réalisées.

alsace.lpo.fr/index.php/ramsar-biodiversite

- 1 Institut für Landwirtschaftsökologie und Naturschutz
- 2 Naturschutzbund Südbaden
- 3 Traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources
- 4 Association d'étude et de protection des reptiles et amphibiens
- 5 Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace

NOUVELLES

Nouveau record de huppe en Alsace : 300 juvéniles de 78 couples, dont 13 dans des nichoirs placés dans un compost.

La population de chevêche en Alsace continue de progresser : en 2019, 113 territoires ont été identifiés. Grâce à la bonne année de souris, beaucoup de jeunes ont survécu.

Première ponte de huppe dans le périmètre suisse du projet depuis 1972 : Pour la première fois depuis des années, un couple de huppe a niché avec succès dans le nord-ouest de la Suisse en juin.

AGENDA

Samedi 2 novembre à Kappelen F
(rendez-vous à 9h devant la mairie)

Samedi 9 novembre à Westhalten F
(rendez-vous à 8h près de l'église)

Samedi 16 novembre à Endingen/Sasbach D (rendez-vous à 9h devant la gare d'Endingen)

Samedi 30 novembre à Kappelen F
(rendez-vous à 9h devant la mairie)

Nous remercions les donateurs du programme vergers haute-tige :

Agence de l'Eau Rhin-Meuse AERM · Amt für Raumplanung, Abteilung Natur und Landschaft, Kanton Solothurn · Basellandschaftlicher Natur- und Vogelschutzverband (BNV) · BirdLife Aargau · Däster Schild Stiftung · Département Bau, Verkehr und Umwelt, Kanton Aargau, Abt. Wald · Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement DREAL Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine · Dr. Geis Stiftung · Firma REWE · Fondation de bienfaisance Jeanne Lovioz · Fonds Landschaft Schweiz (FLS) · Gemeinde Aesch (BL) · Gemeinde Arlesheim (BL) · Gemeinde Biel-Benken (BL) · Gemeinde Oberwil (BL) · Gemeinde Reinach (BL) · Gemeinde Riehen (BS) · Gemeinde Rodersdorf (SO) · Goethe-Stiftung für Kunst und Wissenschaft · Graf Fabrice, von Gundlach und Payne-Smith-Stiftung · Hermann und Elisabeth Walder-Bachmann Stiftung · IWB Öko-Impuls · Kantonale Natur- und Landschaftsschutzkommission Basellandschaft · Karl Mayer Stiftung · Karl Schopfer Fonds · Margarethe und Rudolf Gsell-Stiftung · Ornithologische Gesellschaft Basel (OGB) · Parrotia-Stiftung · Regierungspräsidium Freiburg · Singenberg-Stiftung · Stadtgärtnerei, Bau- und Verkehrsdepartement des Kantons Basel-Stadt · Steffen Gysel-Stiftung für Natur- und Vogelschutz · Stiftung Dreiklang · Stiftung Temperatio · Schweizer Vogelschutz SVS/BirdLife Schweiz · TRINUM Stiftung für trinationalen Umweltschutz · Verein für Natur- und Vogelschutz Reinach · Vogelschutzverband des Kantons Solothurn VVS · Werner Hasenböhler Stiftung · Wolferrmann-Nägeli-Stiftung

Auteurs

JMB : Coordinateur de chevêche en Bas-Rhin, LPO Alsace

LT: Lisa Thiriet, chargée de mission chez GEPMA, Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace

BF: Bruno Frey, responsable Huppe au pied des Vosges

JL: coordinateur du programme trinational de conservation des vergers

AG: Alexandre Gonçalves, responsable de projet, LPO Alsace

Traduction de l'allemand en français : Sophie Schmitt

Un grand merci aux photographes!

Conception et mise en page : Thomas Kissling

Rédaction et Contact

SVS-Artenförderungsprogramm Steinkauz
Jonas Leuenberger

Hallwylstr. 29, CH-8004 Zürich

Tel: +41 43 500 38 43

Mail: jonas.leuenberger@naturschutzbueero.ch

leben.natur.vielfalt



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
ALSACE

